

ORANGE - NÉGOCIATIONS SALARIALES 2020

LA PRIORITÉ: AUGMENTER LES SALAIRES

Montreuil, le 04 mars 2020

LA NEGOCIATION SALARIALE DOIT REpondre AUX ATTENTES DES SALARIES

La CGT a donné la parole aux salariés par le biais d'une consultation sur les salaires. Vous demandez :

- Une augmentation du pouvoir d'achat (87%)
- Des augmentations de salaire (90%)
- Des promotions (81%)
- La suppression des écarts salariaux femmes/hommes (93%)

Cette négociation doit être l'occasion de répondre à vos attentes exprimées au travers de ce questionnaire.

Vous avez également exprimé un fort mécontentement sur la mise en œuvre de l'accord ARCQ : la direction vous promettait monts et merveilles, or c'est une véritable désillusion. Avec des budgets contraints, la mise en place de quotas, la destruction des qualifications au profit du marchandage des compétences, la disparition de l'expérience, l'abandon des salariés non promus depuis plus de dix ans avec des requêtes sans suite.

ARCQ ne pouvait être qu'un fiasco.

**LA CGT EXIGE LA REMISE À PLAT
DU SYSTÈME DE RECONNAISSANCE À ORANGE
AFIN D'EN FAIRE UN AXE PRIORITAIRE DU PLAN STRATÉGIQUE
« ENGAGE 2020 ».**

AUGMENTER LES SALAIRES C'EST POSSIBLE !

Orange possède de réelles marges de manœuvres pour reconnaître les salariés, seuls créateurs de la richesse dans l'entreprise. Pour cela, l'entreprise doit changer de paradigme. Les actionnaires captent la quasi-totalité des richesses au détriment des salariés. En 2019, les entreprises du CAC 40 ont versé 60 Mds € (75% des bénéfices) aux actionnaires.

A Orange, augmenter les salaires, c'est possible !

Près de 2 Mds€ de dividendes sont reversés par Orange aux actionnaires chaque année, soit l'équivalent des bénéfices de l'entreprise.

Elle touche de nombreuses aides publiques parmi lesquelles le CICE (79 M€) sans contrepartie.

Elle bénéficie également d'importantes exonérations sociales et fiscales (Flat tax à 30%,...).

Enfin les gains de productivité, induits notamment par le numérique représentent 6 % par an.

**ORANGE FAIT LE CHOIX DES ACTIONNAIRES,
LA CGT, CELUI DES SALARIÉS.**

EMPLOIS, SALAIRE ET RETRAITE, UN MEME COMBAT

Les gouvernements successifs distribuent des Milliards d'euros aux entreprises sous forme de baisse de cotisations sociales, d'aides publiques et d'allègements fiscaux. Les entreprises préfèrent rémunérer généreusement les marchés financiers plutôt que le travail. Ces mêmes gouvernements et patrons attaquent de toutes parts notre modèle de protection sociale (sécurité sociale, chômage, retraite...), demandent aux salariés de faire des efforts et de renoncer à un modèle social auquel ils sont attachés.

LA MOBILISATION ACTUELLE CONTRE LE PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES EST L'OCCASION POUR LES SALARIÉS D'ORANGE D'EXIGER UNE AUTRE RÉPARTITION DES RICHESSES EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'EMPLOI STABLES ET QUALIFIÉS, DE L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET D'UN SYSTÈME DE RETRAITE PAR RÉPARTITION ET SOLIDAIRE.



LA CGT DEMANDE :

- Une augmentation collective de 6 % minimum pour tous, qui correspond aux gains de productivité induits par le numérique. Cela doit se traduire pour les fonctionnaires par une revalorisation de leur point d'indice,
- Un 13e mois pour tous en plus des rémunérations actuelles,
- La suppression définitive des écarts salariaux femmes/hommes selon le principe « à travail de valeur égale, salaire égal »,
- La régularisation immédiate de tous les sous-positionnements,
- La reconnaissance des qualifications des métiers par des promotions,
- La régularisation des 22 000 salariés sans promotion depuis plus de 10 ans,
- Aucun salaire cadre en dessous du plafond de la sécurité sociale (3 428€/mois en 2020).